

Interview de Mgr Santier à propos de la PMA

Sur le projet de révision des lois de bioéthique, divers évêques se sont exprimés. On a pu avoir l'impression de ne pas vous entendre.

Multiplier les déclarations peut donner à certains le sentiment d'être réactif aux événements mais n'est pas forcément le plus efficace. Parler est une chose. Être écouté et entendu en est une autre. Je préfère pour ma part poser des actes concrets qui aident, sur la durée, à comprendre les enjeux profonds des questions en débat. Et le diocèse n'est pas resté inactif. Un numéro de C@P94 a été consacré à la bioéthique en novembre 2018 ; nous avons organisé quelques mois plus tôt un débat sur la fin de vie ; j'ai évoqué ces questions à l'occasion des vœux de fin d'année en décembre 2018 et chaque personnalité présente s'est vue remettre le texte des évêques « La dignité de la procréation » ; enfin j'ai pris l'initiative, en janvier d'une rencontre sur la PMA avec nombre d'élus du Val-de-Marne dont certains participent à l'actuel débat parlementaire. Ce n'est pas rien ! Ajoutez à cela qu'en 2019, j'ai également participé à la veillée pour la vie organisée par l'ensemble des évêques d'Ile-de-France.

Est-ce que vous vous reconnaissez dans les positions de la Conférence des évêques de France ?

Oui ! Parce que les évêques veulent rappeler avec la grande tradition biblique que l'enfant est un don de Dieu à accueillir et pas un dû à exiger de la société. En disant cela ils savent qu'ils rejoignent les convictions d'autres croyants, juifs ou musulmans, mais aussi de non-croyants également attachés à cette gratuité de l'enfant perçu par eux comme don de la vie. Une vie qui transcende en quelque sorte notre destinée collective. La parole de l'Eglise n'est donc pas une parole de défiance ou de condamnation vis-à-vis de tel ou tel groupe de personnes : homosexuels, couples infertiles, célibataires... Elle vise simplement à alerter chacun sur les conséquences ultimes de transgressions qui substituent à la liberté et à la responsabilité du couple, une forme d'impérialisme des techniques médicales et des lois du marché. Il y a là une réalité qui vaut d'être examinée sur le long terme, dans sa cohérence, plutôt que débattue au coup par coup en fonction de demandes sociétales successives.

Invitez-vous les catholiques de votre diocèse à manifester le 6 octobre ?

J'invite surtout les catholiques à prendre la mesure des bouleversements induits par de telles réformes. A eux de discerner, en leur âme et conscience, quelle est la meilleure manière pour les catholiques de se faire entendre dans un débat qui doit servir le bien commun et l'intégrité des droits des personnes, qu'il s'agisse de l'enfant à naître comme des hommes et des femmes en fin de vie. Au moment où l'Eglise est interpellée sur un possible excès de cléralisme il serait paradoxal d'attendre des évêques qu'ils dictent leur conduite aux fidèles catholiques.